



COMMUNE
DE
1565 VALLON

Prix des vignettes pour l'enlèvement des ordures

Valable dès le 10 novembre 2015

Sacs de 17 litres	CHF	2.30
Sacs de 35 litres	CHF	3.-
Sacs de 60 litres	CHF	4.80
Sacs de 110 litres	CHF	9.-
Container de 800 litres	CHF	73.-

* * * * *

La taxe annuelle de base pour la gestion des déchets s'élève à CHF 60.- par habitant, avec effet au 1er janvier 2016.

Extrait de la décision du Conseil communal du
9 novembre 2015, conforme à la décision de
l'assemblée communale du 24 avril 2007.

Vallon, le 10 novembre 2015